

# les migrations internationales

## Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

*Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)*



**NUMERO 3**

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE**

**AIDELF**

# LES ÉTRANGERS EN ITALIE : ANALOGIES ET DIFFÉRENCES AVEC LES ITALIENS A L'ÉTRANGER

Anna Maria BIRINDELLI  
(Université de Rome, Italie)

Dans le cadre des déplacements internationaux de main d'œuvre, l'Italie est l'exemple typique d'un pays d'émigration caractérisé, en règle générale par des flux de travailleurs destinés à occuper différents emplois faiblement qualifiés. Au cours des années 70, cette position a changé, car l'Italie a commencé à devenir à son tour une destination pour de nombreux étrangers provenant en majorité des pays en voie de développement et qui sont généralement destinés à des emplois précaires. Il s'agit d'un phénomène nouveau pour l'Italie, qui se distinguait plutôt par des flux d'étrangers d'origine européenne et nord-américaine d'un niveau socio-économique plutôt élevé. Ces migrations sont implicitement considérées comme un phénomène physiologique, c'est à dire comme un élément qui s'insère dans le contexte des échanges internationaux entre les pays développés.

Ainsi, le cas italien se prête à l'analyse d'une question spécifique, c'est-à-dire l'existence d'analogies ou de différences entre les étrangers en Italie et les Italiens à l'étranger. Pour répondre à cette question, il faudrait pouvoir suivre, soit l'évolution des flux dans le temps, soit la «qualité démographique et sociale des communautés dans les différents endroits», «qualité» à son tour variable — évidemment — dans le temps. Si l'on est à même de décrire, à grands traits, l'évolution des migrations italiennes à l'étranger, à l'aide du moins des statistiques italiennes, l'analyse correspondante des migrations des étrangers en Italie se heurte à la difficulté du manque de données et de documentation (M. Natale, 1983 et 1986), relativement au moyen et au long termes. Les recensements italiens peuvent donner un aperçu (statique) de la situation d'ensemble en ce qui concerne le cas des étrangers, pour ainsi dire, «traditionnels», ou, plus généralement, le cas des étrangers qui sont en mesure de rendre leur présence «transparente». Par contre, il est difficile de connaître les caractéristiques des étrangers en provenance des pays en voie de développement, car on est en face d'une réalité en soi «fuyante» puisque les étrangers sans titre de séjour ou qui ont un emploi irrégulier sont très nombreux. De même, il est très difficile de connaître les caractéristiques des communautés italiennes à l'étranger car — du point de vue italien du moins — on ne dispose que d'estimations consulaires .

Compte tenu des informations disponibles, on a décidé de concentrer l'attention sur les aspects «statiques» du phénomène et de ne ressaisir la dimension «temporelle» que dans les conclusions.

## LES ÉTRANGERS EN ITALIE

D'après le dernier recensement, les étrangers qui résidaient en Italie en octobre 1981 étaient environ 211 000; au cours de la dernière période intermédiaire (1971-1981), ce groupe a fortement augmenté (tableau 1). Durant ces dix années, on remarque aussi une

**Tableau 1**  
LA POPULATION ÉTRANGÈRE RÉSIDENTE PAR GRANDES RÉGIONS

	Régions				
	Nord	Nord-Est	Centre	Sud	Total
Étrangers résidents au :					
24/10/1971	41 668	20 651	37 749	21 048	121 116
%	36,4	17,0	31,2	17,4	100,0
% par habitant	0,28	0,21	0,37	0,11	0,22
24/10/1981	66 227	39 324	56 447	48 939	210 937
%	31,4	18,6	26,8	23,2	100,0
% par habitant	0,43	0,38	0,52	0,24	0,37
Taux d'accroissement	0,59	0,90	0,50	1,35	0,74
Rapport de masculinité	90,0	96,9	82,0	87,4	88,4
Nationalité (%)	65,7	67,0	53,8	58,4	61,0
Europe	12,1	9,2	12,8	13,5	12,1
Afrique	11,4	13,2	20,8	23,7	17,2
Amérique	10,2	9,3	11,4	2,0	8,4
Asie	0,6	1,4	1,2	2,4	1,3
Océanie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total					
Étrangers résidents en Italie cinq ans avant le dernier recensement (%)	81,7	74,5	65,7	77,6	75,1
(dont, dans le même lieu de résidence)	(90,7)	(89,3)	(91,5)	(93,8)	(91,4)

SOURCE : ISTAT, 12<sup>e</sup> Censimento Generale della popolazione, 25/10/1985

(et idem, 11<sup>e</sup> Censimento Generale della Popolazione, 24/10/1971)

\* Non compris 3 749 apatrides et 3 702 étrangers de nationalité inconnue.

plus grande diversification des zones de destination : en 1981, le Sud et le Nord-Est du pays (chiffres plus limités dans ce cas) ont accentué leur importance en tant que pôles d'attraction. Quoi qu'il en soit, la «visibilité» du phénomène, que l'on définit par le nombre d'étrangers pour 1 000 résidents, se situe encore dans des limites plutôt basses (1). En ce qui concerne les nationalités, les européens sont en majorité partout et en particulier dans le nord de l'Italie. Les étrangers d'origine nord-américaine (Amérique considérée dans son ensemble) sont en proportion relativement plus élevée dans le sud du pays (2). Enfin l'importance des africains et des asiatiques est sensiblement la même partout, même si l'on observe une valeur très basse dans le sud, pour les asiatiques.

Le nombre d'étrangers qui se trouvaient déjà en Italie en octobre 1976 est très élevé. Le chiffre le plus bas (66 %) s'observe dans la région Centre : il s'agirait donc d'une diffusion plus étendue des présences pour une période et un but définis. Dans tous les cas, la stabilité «permanente», c'est à dire la résidence continue dans une même ville en 1976 et en 1981, est très élevée pour toutes les répartitions géographiques de référence quelles qu'elles soient.

Si on distingue les étrangers selon leur nationalité et selon quelques indicateurs socio-démographiques (tableau 2) on se trouve face à une situation qui, d'une part, se caractérise par des chiffres moyens-bas de l'indice de structure de la population en âge de travailler (20-64 ans), et, d'autre part, montre une articulation très sélectionnée des diplômés (niveau d'instruction moyen-élevé). Ces deux éléments, révélateurs d'une situation potentiellement favorable à une large insertion dans le marché du travail s'accompagnent toutefois de taux d'activité inférieurs (à l'exception des femmes africaines) aux taux enregistrés pour la population italienne.

Cette tendance est particulièrement marquée pour les hommes (tableau 3) quelles que soient les régions. Les différences entre les étrangères et les italiennes sont moins marquées. Pour le centre de l'Italie, on enregistre même un taux d'activité supérieur pour les femmes étrangères. Probablement, est-ce parce qu'une partie des personnes qui déclarent ne pas travailler ont une activité liée au secteur des services privés où il existe une demande importante de prestations de nature temporaire (par exemple leçons privées, traductions, etc.), prestations qui ne sont pas considérées comme un véritable travail au sens de travail «habituel».

Si l'on examine de plus près les caractéristiques d'emploi des étrangers par grandes régions de résidence, on remarque une structure assez diversifiée qui reflète pratiquement les situations économiques très différentes en Italie (3). Il en est de même pour la main d'œuvre masculine, dans le nord-ouest et dans le sud du pays, où environ 70 % des travailleurs se répartissent dans le secteur des industries et des «autres activités».

---

(1) Cette observation reste aussi valable à un échelon géographique plus fin; par exemple, dans le nord-ouest, les étrangers se concentrent dans les provinces de Milan, de Turin et de Gênes (62 %) mais leur incidence sur la population résidente correspond à 0,7 % à Milan, à 0,6 % à Gênes et à 0,3 % à Turin. Situation identique dans le centre de l'Italie : 60 % des étrangers se concentrent dans les deux provinces de Rome et de Florence, mais leur incidence sur la population correspond à 0,7 % dans les deux cas.

(2) Il est probable qu'une partie de ces personnes soient juste «formellement» étrangères et qu'elles soient de souche italienne (parents ou grands-parents italiens émigrés).

(3) Quand cela a été possible on a fait figurer les chiffres relatifs à la situation italienne afin de dresser un tableau de la situation de fond, même si cette réalité correspond à un contexte territorial qui dépasse le contexte du phénomène étudié.

**Tableau 2**  
**QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES DES ÉTRANGERS EN ITALIE SELON LEUR ORIGINE**

	Origine des étrangers					
	Europe	Afrique	Amérique	Asie	Océanie	Population italienne
Rapport de masculinité	82,3	98,6	86,4	125,3	98,1	94,7
Population âgée de 45 à 64 ans (en pourcentage de la population âgée de 20 à 44 ans)	50,6	37,8	41,9	13,6	66,1	67,0
Degré d'instruction*	91,0	81,2	91,2	91,7	90,2	67,2
Licence	13,0	8,0	17,1	20,4	10,5	3,6
BAC, BEP	28,2	21,7	24,9	42,1	19,0	14,6
BEPC, CAP, DFEO	32,8	29,9	29,7	24,0	34,6	30,3
Certificat d'études primaires	26,0	40,4	28,3	13,5	35,9	51,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Analphabètes*	1,5	4,3	1,0	0,7	0,5	3,3
Population active **	41,6	49,8	34,1	41,7	33,9	45,5
ayant un emploi	39,7	47,2	32,2	40,6	29,8	43,2
au chômage	1,9	2,5	1,9	1,1	4,1	2,3

SOURCE : Voir tableau 1

\* Pour 100 personnes de 10 ans et plus.

\*\* Pour 100 personnes de 15 ans et plus

**Tableau 3**  
**TAUX D'ACTIVITÉ, SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET STATUT PROFESSIONNEL AU DERNIER RECENSEMENT DE 1981**

	Nord-Ouest		Nord-Est		Centre		Sud		Population	
	Population		Population		Population		Population		Totale	
	Etran- gère	Ita- lienne								
Taux d'activité										
Hommes	61,8	67,1	58,7	67,1	49,6	62,4	50,0	56,0	55,5	62,4
Femmes	30,3	32,7	30,7	32,8	34,6	28,6	21,8	21,7	29,8	28,2
Branche d'activité économique										
Hommes										
Agriculture	3,2	5,8	5,8	11,4	6,2	8,10	12,5	16,2	6,1	10,5
Industrie	35,0	54,0	41,0	46,6	25,6	40,7	34,3	37,1	33,9	44,8
Commerce	26,4	16,0	23,9	17,2	18,8	16,5	19,5	15,0	22,8	16,0
Autre	35,4	24,2	29,3	24,8	49,4	34,8	33,7	31,7	37,2	28,7
Femmes										
Agriculture	1,9	4,1	3,7	7,5	3,0	6,5	13,7	30,7	4,4	12,2
Industrie	21,3	38,2	24,5	32,8	14,2	29,0	14,7	13,5	18,5	28,8
Commerce	20,6	20,5	27,3	23,0	13,5	19,8	16,2	15,4	18,7	19,6
Autre	56,2	37,2	44,5	36,7	69,3	44,7	55,4	40,4	58,4	39,4
Statut professionnel										
Homme										
Salariés	74,3	76,1	69,2	69,6	72,9	75,5	77,8	79,0	73,5	75,6
dont ouvriers	42,0	60,1	57,8	0,5	38,4	65,6	67,1	73,6	49,1	69,8
Femmes										
Salariées	82,4	81,6	78,2	79,0	84,4	78,9	84,3	78,8	82,6	79,8
dont ouvrières	47,9	51,8	48,7	56,8	47,3	50,7	56,8	57,5	49,3	54,1

SOURCE : Voir tableau 1

\* Population étrangère : pour 100 personnes âgée de 15 ans et plus.

Population italienne : pour 100 personnes âgées de 14 ans et plus.

Cependant, les différences observées pour les catégories des employés et des cadres dans le groupe des salariés subordonnés (secteur secondaire = 45 % dans le nord-ouest et 11 % dans le sud; «autres activités» = 74 % dans le nord-ouest et 51 % dans le sud) traduisent une stratification socio-économique différente des deux groupes, surtout si l'on tient compte qu'environ 57 % des travailleurs du nord-ouest résident dans les deux provinces de Milan et de Turin. De même, dans le nord-est, environ 41 % de la main d'œuvre est concentrée dans l'industrie alors que, dans le centre du pays, environ 49 % des travailleurs se concentrent dans les «autres activités». Ceci est à rapprocher de la grande diffusion des PME dans la zone Vénétie-Emilie, où, entre autres, la présence des étrangers semble assez bien répartie entre les différentes provinces. D'autre part, Rome (environ 46 % des travailleurs étrangers qui se trouvent dans le centre de l'Italie résident dans la province de Rome) joue le rôle d'attraction, car elle est le centre des sièges de représentation des organisations internationales.

La typologie professionnelle des femmes paraît plus homogène. En effet, partout les emplois correspondants aux «autres activités» sont les plus nombreux. Conformément à ce que nous avons constaté pour les hommes, le chiffre le plus élevé s'observe dans la zone centrale du pays où, en outre, environ 54 % des femmes font partie du groupe employés-cadres.

A l'aide de ces différents éléments, on pourrait affirmer que les étrangers qui résident en Italie sont pour la plupart des personnes qui appartiennent à des couches sociales moyennes-élevées. Il s'agirait là cependant d'une conclusion un peu trop hâtive, car si on utilise le critère spatial, la situation se diversifie et on peut distinguer des éléments propres à la réalité économique du pays et des caractéristiques qui dépendent des conditions d'évolution de chaque communauté d'étrangers. L'individualisation de ces particularités est naturellement fonction des données disponibles. Certains dépouillements censitaires ad hoc (G. Cariani, 1986) démontrent que quelques catégories professionnelles sont plutôt réservées à des nationalités spécifiques. Comme on pouvait s'y attendre, les enseignants sont principalement de nationalités anglaise (22 %), française (14 %), américaine (10 %) et ces mêmes nationalités (auxquelles on peut ajouter la nationalité allemande) se rencontrent plus fréquemment pour les professions de traducteur, d'interprète et d'ingénieur. A l'autre extrémité de la pyramide, le long de laquelle les différentes catégories professionnelles se placent, on distingue la catégorie des employés de maison et assimilés, pour laquelle on trouve une importante majorité d'éthiopiens, de philippins et de ressortissants des Iles du Cap-Vert. On peut considérer ce dernier chiffre comme une tête de pont pour analyser les flux les plus récents qui ont été partiellement mis en évidence à partir des statistiques officielles. Afin de combler cette carence d'informations, les enquêtes se sont multipliées ces dernières années. A partir de l'ensemble de cette documentation, nous avons sélectionné six enquêtes (4) et nous avons rassemblé une série d'informations à même de permettre de tracer un profil schématique des conditions démographiques et socio-économique des étrangers interviewés.

---

(4) Les six enquêtes concernent les territoires suivants : a) Région Frioul-Vénétie-Julienne — échantillon de 412 travailleurs yougoslaves (F. NERI, 1982); b) Agglomération de Milan — échantillon de 503 travailleurs du tiers-Monde (Comune di Milano-Centro Studi Terzo Mondo, 1985); c) Région des Marches — échantillon de 450 travailleurs étrangers (L. Di COMITE-E MORETTI-G VICARELLI, 1985); d) Commune de Rome — échantillon de 431 travailleurs des pays en voie de développement (E.C.A.P.-C.G.I.L.-Em. Im, 1980); e) Région des Pouilles — échantillon de 439 travailleurs étrangers (L. Di COMITE-G. Anconna- A. DELL'ATTI, 1985); f) Mazara del Vallo et Campobello di Mazara (deux communes de la Sicile) — échantillon de 804 et 90 travailleurs étrangers (S. VIZZINI-F. ACCARDI, 1983).

En premier lieu, on remarque une présence relativement récente, car en général plus de la moitié des entrées (concernant en majorité des immigrés du Tiers-Monde) ont eu lieu au cours des cinq années qui ont précédé les différentes enquêtes (réalisées entre 1980 et 1985). Les raisons d'expatriation les plus nombreuses sont d'ordre économique : c'est le cas par exemple des Philippins, des ressortissants du Cap-Vert et des Nord-africains à Rome. Les études (cas des Grecs et des Iraniens dans la région des Marches) et l'exil pour des raisons d'ordre politique et religieux (ressortissants de l'Erythrée et du Tigrai à Rome et à Milan; Vietnamiens dans les Marches; Latino-Américains à Milan) sont des raisons également avancées. L'analyse des quelques caractéristiques démographiques, sociales et professionnelles met en relief les analogies et les différences entre les nationalités ou groupes de nationalités. En effet, à part une forte concentration de personnes âgées de 20 à 35-40 ans, observation valable pour les six zones, les autres variables semblent s'agencer de telle sorte que l'on constate une prédominance de certains profils migratoires.

C'est ainsi que l'on note un déséquilibre entre les deux sexes, propres à quelques nationalités et qui semble correspondre à une articulation des activités professionnelles, une sorte de «spécialisation nationale». Dans certaines collectivités, la présence des femmes est très élevée et elles sont destinées, en général, à l'activité d'employées de maison et assimilées : c'est le cas des Philippines et des ressortissantes du Cap-Vert (Milan et Rome; et, pour les Philippines uniquement, la région des Marches). Au contraire, d'autres groupes se distinguent par une forte présence d'hommes, qui trouvent un emploi selon les besoins du marché local ou, plus précisément, dans les secteurs où la demande de travail utilise ce genre de main d'œuvre. Par exemple, dans la région du Frioul (5) les Yougoslaves travaillent comme ouvriers et maçons dans le bâtiment, comme ouvriers agricoles, comme personnel destiné aux travaux difficiles et aux lourdes besognes. Les Tunisiens travaillent dans les activités liées au secteur de la pêche (Marches et Sicile). Le commerce ambulante est partout du ressort des marocains. Les Grecs et les Iraniens, qui, pour la plupart, ont une condition d'étudiants/travailleurs plus ou moins stable, trouvent du travail dans les établissements publics (Marches).

Certains groupes ont une structure par sexe plus équilibrée : c'est le cas des ressortissants de l'Erythrée et du Tigrai, des Ethiopiens à Rome, où beaucoup d'entre eux trouvent du travail comme employés de maison ou assimilés (surtout les femmes), des Vietnamiens dans les Marches, où les hommes travaillent dans l'industrie du bois et de la chaussure.

En conclusion, les emplois (en particulier dans les zones urbaines) «ouverts» à la main d'œuvre provenant des pays en voie de développement correspondent essentiellement, pour les femmes, au travail d'employée de maison à plein temps (L. Ziglio, 1985) et, pour les hommes, à une série d'emplois hétérogènes dans le bas-tertiaire. En outre, la plupart des rapports de travail sont irréguliers, surtout en dehors des emplois de personnels de services aux particuliers. De toutes les façons, les typologies observées vont de pair, à l'intérieur des zones potentielles d'émigration, avec des canaux privilégiés qui, au fur et à mesure, sont renforcés par l'apport des migrants qui deviennent les intermédiaires d'une sorte de «chaîne migratoire». Il y a aussi une présence importante

---

(5) Durant la seconde partie des années 70, la reconstruction des zones du tremblement de terre a fourni une grande impulsion à la demande d'emploi. Sur les lieux, il n'y avait pas une offre d'emploi adéquate, car les communautés du Frioul se distinguaient par un taux de vieillissement élevé et un retour des émigrés du Frioul très limité (F. NERI, 1982).

**Tableau 4**  
**QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS ITALIENNES À L'ÉTRANGER**

	Continent						Popul. en Italie
	Europe	Afrique	Amérique du nord	Amérique latine	Asie	Océanie	
Nombre absolu	2 321 383	1 017 151	354 415	1 892 760	19 420	544 999	...
(%)	44,3	1,9	6,8	36,2	0,4	10,4	...
Rapport de masculinité	123,7	162,5	...	115,1	199,4	104,9	94,6
Répartition suivant l'âge							
0-5 ans	8,7	3,7	...	3,8	5,3	6,4	6,7
6-13 ans	13,0	6,1	...	6,0	7,2	16,8	13,5
14-29 ans	26,8	28,8	...	21,9	15,1	26,1	23,2
30-49 ans	30,7	42,7	...	24,6	53,0	29,5	26,2
50-65 ans	14,8	13,0	...	26,1	13,8	15,0	17,6
65 ans et plus	6,0	5,7	...	17,6	5,6	6,2	12,8
Région italienne d'origine							
Nord-Ouest	6,3	22,6	...	10,9	25,9	4,6	26,7
Nord-Est	14,1	19,8	...	15,3	17,7	18,0	18,3
Centre	9,9	14,2	...	11,1	33,3	5,0	19,1
Sud	33,8	17,3	...	39,1	11,5	34,3	24,3
Iles	24,3	9,6	...	15,1	4,6	14,5	11,6
Nés à l'étranger	11,6	16,5	...	8,5	7,0	23,6	...
Taux d'activité	39,3	62,9	...	46,7	65,4	46,9	39,9
Statut professionnel							
Manœuvre	37,7	3,1	...	18,2	3,1	17,2	} 49,6
Ouvrier qualifié	29,6	49,1	...	21,3	29,6	34,4	
Employé	6,5	12,9	...	13,3	10,6	18,0	
Cadre supérieur	0,8	6,9	...	4,9	6,5	6,1	} 27,3
profes. libérale	0,7	1,4	...	2,7	3,8	1,8	
Autre	24,7	26,1	...	39,6	46,4	22,5	3,4
							19,7

SOURCE : Ministero degli Affari Esteri, 1985.

... Données inconnues

d'individus qui ont un bagage culturel moyen-élevé, et une propension assez fréquente à épargner. Ces éléments synthétisent la nature du mécanisme migratoire, qui semble avoir désormais englobé le canal particulier zones en voie de développement/pays industrialisés intermédiaires.

## LES ITALIENS A L'ÉTRANGER

Le rôle que l'Italie a joué pendant plus d'un siècle comme pays d'émigration s'est clairement traduit par une sédimentation des collectivités italiennes qui se sont installées dans différentes zones d'Europe et Outre-mer. Si on considère ces groupes sous l'angle des «stocks» — même procédé utilisé pour analyser la situation des étrangers en Italie — on estime (Ministero degli Affari Esteri, 1985), qu'actuellement, la population italienne établie hors des frontières égale environ 5 235 000 personnes. Toutefois, si l'on ajoute à ce chiffre environ 11 millions de personnes d'origine italienne en Amérique du sud (Argentine = 6 millions; Brésil = 5 millions; Uruguay = 350 000), sans oublier 12 autres millions d'individus qui ont déclaré être de nationalité italienne ou avoir au moins un ascendant italien lors du recensement réalisé aux Etats-Unis en 1980 (N.R. Kennedy, M. Levin, A.J. Tella, 1985), on atteint alors le chiffre de 28 600 000. Si l'on s'en tient aux estimations consulaires italiennes, on constate (tableau 4) que ces communautés se concentrent en Europe (44 %) et en Amérique Latine (36 %).

A présent, intéressons nous à quelques indicateurs socio-démographiques tout en sachant que les informations disponibles sont parfois sujettes à caution.

Même si la comparaison peut parfois mettre en relief quelques incohérences, les informations peuvent néanmoins permettre de souligner certains aspects du phénomène étudié.

En Europe et en Amérique latine, il n'apparaît guère de gros déséquilibres pour l'ensemble des variables démographiques. Les répartitions selon le sexe sont assez identiques et la population se répartit de façon assez régulière dans toutes les tranches d'âges. Dans le contexte européen, cette articulation suit essentiellement la situation italienne avec un éloignement logique pour les classes d'âges plus vieilles, alors que les groupes établis en Amérique latine ont un indice de vieillissement plus élevé. Nonobstant les éventuelles différentes réglementations concernant la conservation ou le changement de nationalité (en particulier pour les migrants de la seconde génération), l'évolution de l'émigration italienne au cours de l'après-guerre pourrait expliquer, du moins partiellement, ce degré de vieillissement différent. De 1946 à 1955, un peu moins de 2 500 000 personnes ont émigré d'Italie, 53 % vers l'Europe et 47 % Outre-mer. Durant ces mêmes années, on enregistre environ 900 000 retours, 73 % en provenance des pays européens et 27 % d'Outre-mer. Au cours des années suivantes, l'émigration italienne devient un phénomène essentiellement européen et a tendance à diminuer pendant la seconde moitié des années 60. Des années 70 jusqu'à maintenant, on a enregistré environ 80 000/90 000 personnes (émigration et retours). D'après cette dynamique, les collectivités italiennes en Europe ont probablement bénéficié, chaque année, d'un flux net de nouveaux arrivés, qui ont contribué à freiner le processus de vieillissement alors qu'en Amérique latine ce mécanisme d'alimentation exogène s'est amenuisé au fil des années, d'où un vieillissement démographique plus marqué.

En ce qui concerne l'origine géographique des émigrés italiens, on observe une majorité de personnes originaires du sud de l'Italie. En effet, ce sont les acteurs principaux de l'histoire de la migration nationale.

L'examen du statut professionnel indique une prépondérance des ouvriers, en particulier dans le contexte européen. Il faut toutefois ajouter qu'environ 25 % des personnes se trouvent dans la catégorie «autres activités», très hétérogène. Les statistiques sont cependant fragmentaires et une telle carence fausse l'analyse de la structure des professions des Italiens en Amérique latine (47 % de la population appartient à cette catégorie). D'autres continents présentent des pôles d'attraction marginaux. Si les caractéristiques des groupes de ressortissants italiens établis en Australie et en Nouvelle-Zélande ressemblent grosso modo à celles des groupes que l'on a déjà observés en Europe (exception faite de la structure professionnelle), les contextes africain et asiatique révèlent quelques particularités structurelles qui semblent reliées en partie aux flux des migrations «technologiques» (phénomène important à partir du milieu des années 70). D'après les statistiques disponibles (6), on observera d'abord que la présence des hommes est plus importante et que la structure par âge se concentre davantage dans les tranches d'âges adultes (en particulier 30-49). On notera ensuite un champ plus large quant à l'origine des migrants (les régions du «triangle industriel» se placent au premier rang), et une répartition des emplois dans laquelle prédominent les catégories d'ouvriers qualifiés et d'employés/cadres. Ces catégories sont caractéristiques des migrations technologiques, c'est-à-dire des transferts à l'étranger, pour une durée déterminée, du personnel qui travaille pour des sociétés italiennes chargées de réaliser, seules ou en coopération avec d'autres entreprises étrangères, des travaux de développement dans le secteur industriel ou agricole et dans le domaine des infrastructures. Dans une étude réalisée en 1980 (Ministero degli Affari Esteri, 1983), on observe que, pour 220 sociétés (7) opérant dans plusieurs secteurs de production et de services (bâtiment et construction, chimie, textile, services bancaires, assurances, catering, etc.), on comptait 19 500 salariés expatriés, dont 5 % de cadres, 55 % d'employés (53 % employés de direction), 40 % d'ouvriers (38 % d'ouvriers spécialisés de haut niveau et de chefs d'équipes). Ce genre de flux intéresse surtout l'Asie et l'Afrique, ou mieux les pays (en premier lieu pays de l'OPEP) qui peuvent passer des commandes pour réaliser leurs plans de développement. Il y a aussi d'autres continents où l'on observe la présence d'ouvriers italiens, mais dans ce cas, il est assez difficile d'estimer leur importance statistique, car le caractère historique de l'émigration italienne «traditionnelle» est l'élément qui marque la structure des groupes qui y sont établis.

## QUELQUES OBSERVATIONS FINALES

Au cours de l'après-guerre, les conditions de développement ont changé dans les pays européens qui avaient une économie forte. Les phases de reconstruction économique

---

(6) En effet, pour l'Afrique et l'Asie on ne dispose pas d'une documentation statistique complète. En ce qui concerne l'Afrique, le manque de données concerne en particulier la structure par âge (Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mauritiuis, Mozambique, Réunion, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe : 52,5 % de population). En ce qui concerne l'Asie le manque de données concerne 64 % (structure par sexe) et 58 % (structure par âge) de la population italienne qui s'y est établie.

(7) En réalité, le groupe soumis à l'étude était constitué d'environ 1 500 entreprises, mais seulement une partie d'entre elles a renvoyé le questionnaire (Ministero degli Affari Esteri, 1983).

et d'expansion industrielle dans des pays comme la France, l'Allemagne et la Belgique, et le renforcement de l'économie suisse ont créé au cours des années 50 et 60 un mécanisme d'appel qui a concerné tout d'abord les Italiens et par la suite les Espagnols, les Grecs, les Turcs et les Nord africains. Les Italiens ont trouvé du travail surtout dans la branche de l'industrie métallurgique et mécanique et dans le secteur du bâtiment et de la construction. On les trouve aussi dans le secteur agricole en France, dans les activités minières en Belgique et dans le secteur des services en Suisse. Les possibilités de réaliser un projet migratoire plus stable en faisant suivre les familles dépendent des politiques poursuivies par les pays d'accueil. Par exemple, en France, jusqu'au début des années 60, et, en Belgique, jusqu'en 1967, les politiques d'immigration favorisaient le regroupement des familles, alors qu'en Allemagne et en Suisse (destinations préférées de l'émigration italienne à partir des années 60), l'orientation de ces politiques était différente. Quoi qu'il en soit, les conditions d'insertion dans les zones d'arrivées se sont réalisées pour plusieurs milliers de migrants et le processus migratoire a atteint un stade de maturité tel que les problèmes posés par la seconde génération des migrants sont devenus une question de premier ordre lors des réunions qui se tiennent entre les autorités italiennes et celles des autres pays européens.

Durant les années 70, le panorama migratoire européen a subi des changements importants. La révolution technologique a concerné de nombreux secteurs de production et a entraîné une grande transformation de la demande de travail. Les gouvernements ont adopté des mesures qui, on en a eu tendance à favoriser le renforcement des communautés d'étrangers déjà établies, tout en encourageant les retours au pays dans certains cas. Par ailleurs, la crise du pétrole et la restructuration des rapports internationaux entre pays producteurs (et fournisseurs) de pétrole et pays importateurs ont créé de nouveaux rapports entre les pays qui avaient atteint différents stades de développement économique. Une nouvelle fois, les migrations traduisent les écarts entre les différents pays. S'il est vrai que les projets de coopération économique entre pays développés et pays en voie de développement constituent un canal pour les migrations de personnels hautement spécialisés (l'Italie est dans ce cas), dans certaines zones à économie moins développée, le déséquilibre qui existe entre la population et les ressources s'aggrave brutalement et des milliers de personnes émigrent pour chercher du travail ailleurs. L'Italie devient peu à peu un pays d'accès et se retrouve lié à d'autres pays du Bassin Méditerranéen (Espagne, Grèce).

A ce stade, on peut se demander si l'immigration étrangère en Italie ressemble à l'émigration italienne à l'étranger. On peut d'abord observer que les conditions dans lesquelles s'inscrivent actuellement de tels flux ont beaucoup changé par rapport aux conditions qui caractérisaient la phase d'émigration italienne. Si, à phase migratoire identique, il existe des analogies pour certaines caractéristiques (notamment les structures par sexe et par âge), le contexte dans lequel les migrations interviennent est toutefois très différent, aussi bien pour les zones de départ que pour les zones d'arrivée. Ces éléments déterminent la mobilité de la main d'œuvre dans toutes les phases du développement international et national et contribuent à sélectionner, de façon variable dans le temps, les couches sociales qui peuvent s'insérer dans le circuit migratoire.

Le cas italien donne un bon exemple de cette réalité : réalité à mille aspects d'un pays dont de nombreuses communautés se trouvent hors-frontières et qui se caractérise par des flux migratoires en partie traditionnels (migration temporaire d'ouvriers ou de saisonniers) et en partie d'un nouveau type (migration de techniciens). L'Italie se distingue aussi par une immigration d'étrangers (originaires des pays développés) qui appartient à des couches sociales moyennes-élevées et par une immigration d'étrangers (originaires de pays en voie de développement) qui se rangent dans les catégories basses.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- G. CARIANI (1986) : «La presenza straniera in Italia : considerazioni sui dati desunti dal censimento demografico del 1981», Associazione Italiana di Scienze Regionali-Istituto Ligure Ricerche Economiche e Sociali, Sessione organizzata su Migrazioni mediterranee e sviluppo urbano in Europa, Genova 23-25/X/1985.
- Comune di Milano (Settore Economia, Lavoro, Problemi Sociali) - Centro Studi Terzo Mondo (1985) : «La nuova immigrazione a Milano. Primi dati di una ricerca». Testi di U. Melotti, A. Aimi, L. Ziglio, a cura di U. Melotti, Mazzotta N.I. 106, Milano.
- L. Di COMITE-E. MORETTI, G. VICARELLI (1985) : «La récente immigration nelle Marche dei lavoratori stranieri. Condizioni di vita e implicazioni sul fabbisogno dei servizi sociali». AWR-Sezione Italiana, Roma.
- L. Di COMITE, G. ANCONA, A. DELL'ATTI (1985) : «L'immigrazione straniera in Puglia», Affari Sociali Internazionali, a XIII, n. 3.
- E.C.A.P.-C.G.I.L.-Em. I.M. (1980) : «L'immigrazione straniera nel lazio. Quadro di riferimento e condizioni», Indagine svolta per conto della Regione Lazio, Roma.
- Ministero degli Affari Esteri-Direzione Generale Emigrazione e Affari Sociali (1983), «Ricerca sull'emigrazione tecnologica degli anni 80 in Italia», MAE, Roma.
- Ministero degli Affari Esteri-Direzione Generale Emigrazione e Affari Sociali (1985), «Aspetti e problemi dell'emigrazione italiana all'estero nel 1983», MAE, Roma.
- N.R. MCKENNEY-M. LEVIN, A.J. TELLA (1985) : A Sociodemographic Profile of Italian Americans, «Italian Americans. New Perspectives in Italian Immigration and Ethnicity», ed. by L.F. Tomasi, Center for Migration Studies of New York.
- M. NATALE (1983) : «Fonti e metodi di rilevazione della popolazione straniera in Italia», Atti della giornata di studio su «L'immigrazione straniera in Italia, CISP-Istituto di Demografia dell'Università di Roma 'La Sapienza', Roma 22/III/1983, Studi Emigrazione-Etudes Migrations, a. XX, n. 71.
- M. NATALE (1986) : «Fonti e metodi di rilevazione della popolazione straniera in Italia», Contributo del dibattito in corso e nuovi elementi conoscitivi, Studi Emigrazione-Etudes Migrations, a. XXXIII, n. 82-83
- F. NERI (1982) : «Le condizioni di vita dei lavoratori di recente immigrazione nel Friuli Venezia Giulia e delle loro famiglie e le implicazioni sul bisogno dei servizi sociali», Affari Sociali Internazionali, a. X, n. 1.
- S. VIZZINI, F. ACCARDI (1983) : «Indagine socio-demografica sugli immigrati stranieri in Sicilia», Istituto di Statistica Sociale e Scienze Demografiche e Biometriche, Università di Palermo.
- L. ZIGLIO (1985) : «Le donne del Terzo Mondo a Milano», Comune di Milano (Settore di Economia, Lavoro, Problemi Sociali) - Centro Studi Terzo Mondo, op. cit.